

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET SOLIDAIRE : SON IMPORTANCE DANS LE MONDE, ET SA PLACE EN ALGERIE

Mme. HADDAD FATMA ZOHRA , MCA, EHEC
M.KEBBOUR Mohamed Amine Oussama, Doctorant, EHEC

Résumé

L'une des formes d'entrepreneuriat qui est en plein expansion actuellement dans le monde est le l'entrepreneuriat social et solidaire (ESS). Dans cet article nous allons essayer d'expliquer ce que c'est l'économie sociale et solidaire, son importance, et de faire un bref aperçu sur son développement dans les pays européens et arabes.

Mots clés : Entrepreneuriat, Economie, social, solidaire, Coopératives.

Abstract

One of the fastest growing forms of entrepreneurship in the world today is Social and Solidarity Entrepreneurship (SSE). It consists of a group of companies grouped together in the form of cooperatives, associations and especially companies that are part of a social and solidarity-based approach.

Key words: Entrepreneurship, Economy, social, solidarity, Cooperatives

1-Introduction

L'entrepreneuriat est l'un des principaux atouts de développement économique, d'innovation, de création de valeur ajouté et de lutte contre le chômage. Les recherches concernant ce concept se développent à travers le monde sans cesse, et du coup il existe diverse formes d'entreprenariat. L'un de ses types est l'économie ou l'entrepreneuriat solidaire et social. Malgré sa forte expansion à travers le monde, elle n'est pas très répondeu en Algérie, Néanmoins, il existe des modèles de réussite au niveau de quelques pays Arabes que nous allons exposer afin de démonter qu'on Algérie nous pouvons aussi tirer profit des avantages qu'offre ce concept.

2-Concept et développement de l'économie sociale et solidaire (ESS)

L'origine du concept est apparue dans la fin du 19ème siècle. En plein révolution industrielle, il y'a eu la création des statuts des

associations et des coopératives. L'ESS consiste dans un ensemble d'organisations regroupées sous forme de coopératives, associations et notamment des entreprises qui s'inscrivent dans une démarche sociale et solidaire. Ces organisations fonctionnent sur la base de la solidarité et de l'utilité sociale, et cherchent à joindre la performance économique, la gestion démocratique, la solidarité et l'utilité sociale, avec évidemment l'objectif du développement économique, social, et la création de nouveaux emplois.

Les définitions de ce concept varient d'un pays à un autre et ceci est dû aux particularités des législations. En Europe plusieurs pays ont adopté leurs propres lois concernant l'ESS. Par exemple la France a mis en place une loi qui régit l'économie sociale et solidaire en juillet 2014. Au Royaume Unis, on lui a donnée la définition du « ThirdSector », c'est-à-dire, un secteur inclue le volontariat et les social business.

3 -Comment opère les entreprises solidaire et sociale ?

Selon (Saucier C et Thivierge N, 2003 : P104), du point de vue théorique, les entreprises solidaires et sociales s'ordonnent autour des règles et des principes suivants :

- L'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que d'engendrer des profits et viser le rendement financier ;
- Elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État ;
- Elle intègre dans ses statuts et façons de faire un processus démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs ;
- Elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et de ses revenus ;
- Elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

Selon (Levesque B, Malo M.C Et Thiry B, 2001 : P87), Opérant sous des entités juridiques différentes (SPA, Associations, Coopératives...etc.), les entreprises qui font de l'entrepreneuriat social et solidaire arrivent à joindre la performance économique avec l'intérêt général.

Beaucoup d'exemples d'entreprises activant dans l'ESS existent dans les quatre coins de la planète. Nous pouvons parler du

groupe Français VITAMINE T, qui donne la possibilité aux chômeurs d'être employés chaque année. C'est l'entreprise qui offre le plus grand taux d'insertion économique en France. Elle est spécialisée dans l'agroalimentaire et dans la croissance verte. Pour sa mission d'intérêt général, l'entreprise a bénéficié d'une aide publique qui représente 15% de son chiffre d'affaire. Un autre groupe qui s'appelle ARAVIN et qui active dans le domaine de l'ophtalmologie, offre des soins gratuits au 2/3 des patients (pauvres), et payants à 1/3 des patients considérés comme aisés. Le groupe indien a une stratégie qui lui permet de maîtriser les couts et d'optimiser ses ressources.¹

4-L'entrepreneuriat social et solidaire dans le monde arabe

4-1-Etat des lieux

Le constat que nous pouvons faire de manière globale au niveau des pays arabe est l'absence des réseaux de l'économie sociale et solidaire. La question qui se pose, est ce que le champ très limité accordé aux coopératives et aux associations est volontaire ? Ou bien c'est du à l'absence de cette culture sociale ? Evidemment cette situation trouve son explication dans plusieurs facteurs économiques, sociologiques et politiques, et beaucoup plus historique. Les pratiques sociales existent dans le monde Arabe, mais c'est souvent ces dernières qui sont confondu avec l'économie sociale et solidaire. Les principes de base de l'économie sociale et solidaire à savoir le travail collectif, l'entraide, ont toujours fait parties des traditions des sociétés des pays arabes et bien sûr en Algérie aussi.

Les pratiques sociales qui sont très loin de l'économie sociale et solidaire se concrétisent dans les pays arabes à travers des actes prescrits par la religion (L'ISLAM), ou à travers des associations qui donnent des aides aux familles pauvres, crédit pour les petits artisans...etc. Ces organisations sont très proches de l'état dans la mesure où c'est lui qu'il les subventionne. Selon (Bennfissa S, 2000 : P211), les caractéristiques des pratiques sociales au niveau des pays arabes et notamment en Algérie sont expliquées dans les trois points suivants :

¹ <http://www.beyondnova.com>

- Des pratiques sociales communautaires, ou les actions collectives sont favorisées pour mettre en place des structures de production destinées à la communauté elle-même. Par exemple, c'est des coopératives gérées par des membres choisis de la communauté qui chapotent cette initiative, on les trouve généralement dans les villes rurales où l'activité agricole est le seul moyen de survie.
- Des pratiques sociales collectives créées et gérées par des entités publiques telles que les associations, et liées directement à l'Etat, donc elle finance leurs activités. Cette forme de pratiques sociales est limitée dans l'espace et l'impact engendré sur la communauté est insuffisant pour prétendre être une forme d'économie sociale et solidaire.

Selon (Touhami A, 2008 : P186), si on compare la réalité de l'entrepreneuriat social et solidaire avec ce qu'il existe au niveau des pays arabes, nous pouvons remarquer qu'il existe un très large écart en terme d'organisation. L'analyse du fonctionnement des différentes organisations et associations dans le monde arabe fait apparaître les trois éléments suivants :

- Des organismes et associations publiques à caractères sociaux financés par l'état avec absence de toute forme d'intervention de la société civile ou de la communauté dans la gestion et l'orientation (formes organisationnelles proches des entreprises publiques).
- Des associations à caractères sociaux avec activités non productives financées par l'Etat et à leurs tours financent des activités à caractère social (aide aux agriculteurs, microcrédits aux femmes...etc).
- Des coopératives locales avec activité productive de petite taille dont l'impact sur la communauté est assez limité.

Ces trois points nous confirment que le concept de l'économie sociale et solidaire est très différent de l'économie sociale et solidaire chez les acteurs et les animateurs de l'action sociale dans certains pays arabes. L'Etat est très présent dans l'action sociale, d'une part, en rendant très restreint le champ d'intervention des acteurs de l'économie sociale par les réglementations² et, d'autre part, en intégrant le champ de l'économie sociale avec des formes organisationnelles très différentes de celles qui existent dans la sphère

²En Algérie la loi relative aux coopératives d'épargne et de crédits a été promulguée le 27 février 2007.

de l'économie sociale et solidaire tel qu'elle se présente aujourd'hui.

4-2-Les possibilités de mettre en place une vrai ESS en Algérie

L'une des spécificités des pratiques sociales en Algérie et dans tous les pays arabes de manière générale est qu'elles sont fondées sur les réseaux familiaux, notamment en ce qui concerne l'emploi rural.

Les coopératives, associations, et mutuelles (qui sont des formes de l'économie sociale et solidaire) existent en Algérie, cependant leurs pratiques et leurs structures ne répondent pas aux formes de l'ESS existante dans les pays où cette dernière est très développée. En Algérie, l'état a une forte présence sociale, que ce soit de manière directe ou par les biais des organismes sociaux, ce qui réduit la marge de manœuvre des groupes privées qui veulent s'inscrire dans l'entrepreneuriat sociale et solidaire avec des projets à long terme. Cependant la possibilité de développer d'avantage l'économie sociale et solidaire est réel, car il existe des exemples en Algérie, beaucoup plus aussi au Maroc, et en Tunisie.

Selon (Les teven A, 2005 : P154), commençant par les deux pays voisins avant d'aborder l'ESS en Algérie. Ces pays connaissent une évolution sur le plan législatif et réglementaire, en adoptant des lois favorisant le développement des initiatives de la société civile dans le domaine social et le développement des coopératives et des associations dans des secteurs autres que l'agriculture. Par contre, dans des pays comme l'Algérie et l'Égypte, l'action sociale communautaire reste très limitée pour ne pas dire inexistante. Les mutuelles existantes dans ces deux pays restent liées à l'Etat, et leurs dénominations ne reflètent pas leurs activités sociales.

Une autre réalité sur l'ESS est le champ d'intervention. En effet, la plupart des organismes ne sont pas actifs dans certains domaines comme la protection sociale, la santé, les services bancaires, les assurances, le travail associé, l'habitat, l'éducation et la formation, ainsi que dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs. Le champ de leurs interventions reste la production agricole, la consommation, l'artisanat, et quelques services de proximité.

5-Intérêt et importance de l'entrepreneuriat social et solidaire dans le monde et en Algérie

Selon (Chaves R, 2005 : P124), nous pouvons cerner trois points qui rendent l'ESS particulièrement intéressante :

a) Les entreprises sociales sont plus créatrices d'emplois que la moyenne. Leur centre d'intérêt est l'homme, donc elles embauchent plus de personnes. A titre d'exemple, L'ESS permet de créer deux fois plus d'emplois que la moyenne du secteur privé.

Cette capacité est exploitée en Algérie pour relever les défis de l'économie du pays et d'arriver à créer deux fois de plus d'emplois, particulièrement pour les jeunes.

b) Les entreprises sociales font l'objet d'un grand intérêt de la part des jeunes : Selon les résultats d'une enquête en France, 75 % des jeunes d'entre eux choisiraient prioritairement de postuler dans une entreprise sociale contre 63 % pour tous les Français qui opteraient pour une entreprise classique. De nos jours, plusieurs facultés et grandes écoles (Harvard, Yale, HEC...etc.) consacrent des modules dédiés à l'entrepreneuriat sociale et solidaire.

En Algérie, de premières initiatives de promotion de l'entrepreneuriat social (conférences, rencontres, workshops...) sont menées par des étudiants, comme ceux de l'ESI (Ecole nationale supérieure d'informatique) ou de réseaux internationaux comme AIESEC ou Makesense.

En Algérie, il est également nécessaire d'entamer la rationalisation économique des actions sociales et des services publics. Cette nécessité devient de plus en plus urgente pour l'Algérie suite à la chute des prix des pétroles. Selon (Chaves R. et Monzón,2005 : P233),

5-1-Réalité de l'entrepreneuriat sociale et solidaire en Algérie

En Algérie, ce n'est qu'en 2007 qu'une loi sur les coopératives d'épargne, et de crédit a été lancée. Ce retard dans l'élaboration du cadre juridique et réglementaire est dû essentiellement à des considérations politiques. Aucun organisme de l'économie sociale et solidaire ne pouvait se créer en dehors du cadre des entreprises publiques qui avaient la charge de créer au sein même de ces entreprises des coopératives de consommation et des mutuelles d'assurances. Sur le plan organisationnel, à part le Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale on ne trouve aucun organisme gouvernemental destiné à promouvoir les organismes de l'économie sociale et solidaire. Parmi plus de vingt objectifs que le ministère s'est assigné de réaliser, on remarque que seulement quatre

ont un lien direct ou indirect avec l'économie sociale. Le terme d'économie sociale et solidaire n'est utilisé que dans le sens des actions sociales de l'Etat, loin de renvoyer aux organismes qui s'activent dans le domaine. En matière d'action sociale, le ministère est chargé :

- De mettre en place tout dispositif législatif et réglementaire ;
- De travailler pour l'aide et le développement des initiatives locales;
- D'identifier et mettre en œuvre avec les institutions publiques de l'Etat et le mouvement associatif, des actions spécifiques pour la prise en charge des catégories sociales en difficulté ;

Selon (Bennfissa, 2000 : P176), en matière de prestation de services sociaux, l'Algérie est très en retard par rapport à ces deux voisins du Maghreb, le Maroc et la Tunisie. Ce retard est dû essentiellement à trois facteurs, à savoir:

- Une transition assez lente d'une économie administrée vers une économie de marché, sans que l'état ouvre le champ au troisième secteur ou même cherche à développer les actions de la société civile qui reste dépendante de l'état dans toute initiative sociale ;
- L'état est le principal chargé de la mission sociale ;

5-2-Cas d'une entreprise algérienne activant dans l'ESS

• Entreprise BIONOOR

Nous avons parlé de l'existence des coopératives, associations et mutuelles qui à caractère sociale, mais trouver une entreprise activant dans le cadre de l'ESS est difficile en Algérie. Cependant, l'entreprise Bionoor, est la première à avoir reçu la certification « agriculture biologique » en Algérie, grâce à la production de dattes bio. L'entreprise importe et distribue en France des produits du monde entier issus du commerce équitable ou certifiés bio (dattes, thé, chocolat, huiles essentielles, fruits et légumes, etc.). Bionoor œuvre à l'essor de l'agriculture bio en Algérie et permet aussi aux producteurs locaux de vivre mieux, en leur payant un prix supérieur à celui du marché et en cherchant à améliorer leurs conditions de vie et les techniques agronomiques utilisées. Bionoor compte 3 salariés en France, 8 permanents en Algérie et une vingtaine de saisonniers. L'entreprise distribue 100 tonnes de dattes / an (grande distribution, restauration collective, épicerie fine).³

³ <http://www.beyondnova.com>

5-3-Impact de l'ESS sur le développement économique

L'ESS représente une réelle opportunité en faveur du développement économique et social en Algérie. Jusqu'à nos jours l'entreprenariat social et solidaire a du mal à se faire une place au sein de l'économie du pays à cause du rôle prépondérant de l'Etat dans cette dernière, et de la faible culture entrepreneuriale. Depuis les années 1990, le mouvement associatif algérien a connu une progression remarquable en termes d'ouverture à la liberté d'associations. Concernant l'économie mutualiste, elle est devenue un peu plus structurée avec la création en 2010 du Comité National des Mutuelles. Le modèle coopératif n'arrive pas se développer comme il le faut, car il hérite d'une mauvaise image. Néanmoins, quelques initiatives encourageantes démontrent que la coopérative constitue une véritable voie d'avenir, notamment dans le secteur agricole.

Nous pouvons remarquer un peu partout en Algérie des initiatives concrètes et de nouvelles organisations (notamment des associations) qui répondent plus au moins à l'économie sociale et communément regroupées sous l'appellation d'économie solidaire. Elles essaient de répondre aux besoins insatisfaits des personnes et des communautés locales et luttent contre le chômage et de l'exclusion sociale et leurs conséquences négatives. Elles complètent le secteur public ou privé en participant à la croissance économique à travers des actions menées seules, en réseau et/ ou en partenariat avec les pouvoirs publics tout en favorisant par la même les liens sociaux. Nous pouvons citer l'exemple du RAADRIG (Réseau Algérien d'Associations de Développement Rural Intégrant le Genre) mis en place par l'Association Nationale Femmes et Développement Rural, qui accompagne le développement de la politique de renouveau rural à travers un travail de proximité auprès des ménages ruraux."

Nous pouvons dire que si un effort est consenti en terme d'ouverture vers les organismes de l'économie sociale et solidaire, l'effet à court terme serait significatif. Les problèmes locaux peuvent être résolus directement par la population en créant des coopératives de production et de services, dans des secteurs tels que : la consommation, l'agriculture, et la prestation de l'eau potable, le gaz et l'électricité.

Il est clair qu'actuellement les mutuelles, les coopératives et les associations et toutes les formes de l'entreprenariat social et

solidaire sont des réalités incontournables dans la gestion du quotidien. Pour les pays arabes y compris l'Algérie, le champ social reste très restrictif, la filière banque et assurances est inexistante en Algérie, même constat pour l'habitat, la santé, l'éducation. Ce constat peut représenter des opportunités à saisir si les sept points qui vont être cités ci-dessous seront mis en place :

- Le développement du cadre législatif et réglementaire, dans ce cadre, la réglementation européenne en matière d'économie sociale et solidaire pourrait constituer un exemple surtout dans les secteurs des assurances et de la santé ;
- Abrogation des lois qui limitent le champ d'intervention des coopératives et des mutuelles ;
- Favoriser la création des associations autonomes de toute influence directe ou indirecte de l'Etat ;
- Élargir le champ de la participation des syndicats autonome dans la prise en charge directe des activités à caractère sociales (assurance maladie, crédits);

6-Conclusion

Nous avons essayé de présenter la réalité de l'entrepreneuriat social et solidaire en Algérie suite à un aperçu de celle-ci en Europe et dans le monde Arabe. Malheureusement le constat n'est pas aussi satisfaisant, il existe une grande confusion entre l'ESS basée sur des organismes structurés autonomes, et des pratiques sociales basées sur des structures administrées et gérées par l'Etat. Certes, des initiatives privées et autonomes dans le domaine l'ESS sont entrain de se développées en Algérie comme dans d'autres pays arabes (Maroc et Tunisie), mais la majorité de ces pays ne connaissent pas des formes de coopératives et associations adaptées à la réalité sociale des sociétés arabes. Ce qui existe est dominé par la logique de l'aide et de la subvention. Aucun effort pour le développement des coopératives et des mutuelles avec des activités productives n'est consenti. Cependant, nous constatons que les seuls pays où il existe des structures plus au moins du domaine de l'ESS sont ceux au niveau desquels l'expérience européenne est très présente, soit à travers l'aide directe, ou à travers le partenariat entre les réseaux de L'ESS. Nous pouvons citer le cas du Maroc et L'Espagne, de la Tunisie et la France.

Bibliographie

- BENNFISSA S. (2000), NGOs, Governance and Development in the Arab World, UNESCO, Paris, 2000.
- Chaves R. Monzón.J.L, (2005), L'économie sociale dans l'Union européenne, N°. CESE/COMM/05/2005 Comité économique et social européen (CESE).
- FAVREAU L. (2003), L'économie sociale et solidaire ; pôle éthique de la Mondialisation, UNESCO, SHS-2003/ws/33, Paris 2003.
- LESTEVEN A. (1985), l'économie sociale familiale dans le développement rural : quelques réflexions sur la situation en Afrique Francophone, UNESCO, Paris 1985.
- LEVESQUE B. MALO M.C. et THIRY B. (2001), Économie sociale et économie publique : nouvelles formes de coopération à l'ère de la mondialisation, Annals of Public and Cooperative Economics, 2001.
- SAUCIER C. et THIVIERGE N. (2003), Lien social et développement économique, l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent, Recherches sociographiques, XLIV, 2.
- TOUHAMI A. (2008), L'économie sociale au Maroc : état des lieux et perspectives, Recherche financée par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECI) dans le cadre du projet intitulé « Renforcement institutionnel des entreprises et entités de l'économie sociale au Maghreb » <http://www.cepes.es>.

Sites internet

- <http://www.eurasianet.eu>
- <http://www.beyondnova.com>